

N° 0212 du 12 au 18 Avril 2016- Prix : 250 F CFA

ENERGIE/IMPLANTATION ANARCHIQUE DE STATIONS D'ESSENCE :

L'INCONSÉQUENCE ET LA DUPLICITÉ DE SHELL TOGO

P.5



L'ancienne station d'essence SHELL

La nouvelle station d'essence arborant la nouvelle enseigne de SHELL

POLITIQUE / ELECTIONS LOCALES :

L'inconstance de l'Opposition togolaise

Décidément, l'opposition togolaise a quelque chose de particulier : Vouloir quelque chose et son contraire à la fois. De toute façon, ce n'est pas nouveau. L'histoire politique récente du Togo nous en donne une panoplie d'exemples. L'annonce de la tenue des élections locales par le chef de l'Etat et les tergiversations de l'opposition ne font que confirmer l'inconstance de ces partis qui donnent l'impression de ne pas savoir ce qu'ils veulent... **Suite page3**



Kafui Adjamagbo-Johnson, pdte CAP2015

Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

CEDEAO / GESTION DES NORMES :
Réunion sur les organismes de normalisation à Lomé **P.6**



La table d'honneur à l'ouverture de la Réunion

COOPÉRATION SUD-SUD :
Le Togo et l'Égypte optent pour des contacts constants **P.2**



Faure Gnassingbé (g) et son homologue égyptien, Abdel Fattah El-Sisi (dt)

ÉCONOMIE
La baisse des prix des matières premières pèse toujours sur la croissance **P.4**

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo
Mardi 12 Avril 2016
Matin:
Ciel peu nuageux
27°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
33°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR
POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption
POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.ig

EDITO

Du respect pour le code de la route

ON NE cessera jamais de le claironner sur tous les toits du Togo : " Si la vie ne vaut rien, rien ne vaut la vie! "

Il faut que les Loméens l'entendent et l'appliquent car l'incivisme sur nos routes devient intolérable.

Assez, les incessants allers-retours des ambulances entre les routes et le CHU !

Assez, les motos et le flanc des voitures cabossés à nos carrefours !

Assez, les victimes des accidents de la route à Lomé.

Il est temps que les usagers de la route mettent la main ou les pieds sur les freins. Trop de morts, de blessés et de dégâts sur routes.

Observons un tant soit peu le code de la route. C'est pour notre bien.

Ali SAMBA

Coopération sud - sud :

Le Togo et l'Egypte optent pour des contacts constants

AU CAIRE en Egypte pour une visite d'Etat de 48 heures, le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé ne perd pas le temps. Après avoir discuté avec son homologue égyptien Abdel Fattah El-sisi pendant une trentaine de minutes ce dimanche, Faure Gnassingbé a reçu le Premier ministre égyptien, Shérif Imaïl.

Les deux (2) personnalités ont discuté de la coopération bilatérale dans les domaines précis de la santé, de l'agriculture, des infrastructures et de la défense.

" Nous avons discuté avec le président de la République togolaise des moyens pour lancer des relations dans tous les domaines, essentiellement dans le domaine de la santé, agricole, le sport et la jeunesse.

A partir de maintenant, il y aura des contacts constants entre Lomé et le Caire à travers les responsa-

bles mais aussi à travers l'Ambassade d'Egypte avec la Présidence pour lancer la coopération et aussi pour continuer tous les accords qui sont signés aujourd'hui ", a déclaré M. Ismaïl au sortir de l'entretien avec le chef de l'Etat togolais.

Le général Shekhi Sobhi, le ministre de la Défense et de la militaire de la République arabe d'Egypte, a été reçu à la suite de son Premier ministre. Aucune déclaration n'est sortie de cette rencontre.

La visite d'Etat continue ce lundi avec la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux (2) pays en matière de l'urba-



Faure Gnassingbé (g) et son homologue égyptien, Abdel Fattah El-Sisi (dt)

nisme, de l'habitat, de la culture, des sports, des médias audiovisuels publics et la santé pour un meilleur traitement du cancer chez l'enfant.

Cette visite du Chef de l'Etat

togolais intervient après celle effectuée dans le même pays en août 2015 où Faure Gnassingbé a pris part à l'inauguration du second Canal de Suez.

Source : © Afreepress

ECONOMIE NUMERIQUE/ TIC :

Suppression des taxes douanières sur les terminaux et équipements informatiques destinés aux ménages en 2017

LE CONSEIL des Ministres a adopté jeudi une communication du Ministre des Postes et de l'Economie numérique relative à la suppression des droits de douanes sur les téléphones et le matériel informatique des ménages.

Plusieurs réformes sont en cours au Togo dont la finalité est de régler le problème de la qualité des services internet et d'assurer l'accessibilité des services de télécommunications à des prix remarquables à toutes les couches de la population.

" Pour soutenir cette dynamique, et permettre à toutes les populations de profiter pleinement des investissements réalisés par l'Etat ", le Conseil donne mandat au ministère des Postes et de l'Economie Numérique pour engager des actions devant aboutir à la défiscalisation des terminaux mobiles et autres équipements informatiques destinés aux consommateurs.

La mesure intervient à la suite d'une étude réalisée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) et



Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

l'Autorité de Réglementation du Secteur des Postes et Télécommunications (ART&P) pour analyser les contributions des terminaux et équipements informatiques sur les recettes fiscales de l'Etat.

C'est au regard de ces éléments d'analyses et tenant compte des enjeux liés au développement des TIC dans notre pays, que le gouver-

nement a décidé de faire inscrire dans la prochaine loi de finances des dispositions permettant la suppression des taxes du cordon douanier (droits de douanes et TVA) sur les terminaux et équipements informatiques destinés aux consommateurs

togolais.

Cependant, pour que cette disposition soit mise en œuvre il faudra attendre son adoption par l'Assemblée Nationale lors de la prochaine loi de Finances (édition 2017).

La mesure, si elle est adoptée par le Parlement, devrait permettre de baisser le coût des terminaux (téléphones portables, ordinateurs..) destinés aux ménages pour en favoriser la vulgarisation. Il s'agit pour le gouvernement d'encourager l'achat par les consommateurs togolais de matériels modernes, respectant les nouvelles normes technologiques et environnementales. La mesure devrait également permettre aux opérateurs de téléphonie mobile de proposer comme cela se fait ailleurs, des packs à moindres coûts avec des offres attractives à leurs clients.

Source : depechestogo.com

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 25 16 27
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication : CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction : Ali SAMBA
Rédaction : Jacques Komi SOLETE, Crédo TETTEH, Ekoué SATCHIVI, Dodo ABALO, Dezzy HUTCHNER, B. Oguki ATAKPA, Ali SAMBA, Koudjoukabalo, René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis, Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

le numéro 1 des annonces au Togo

Achat **Immobilier**
Emplois **Rencontres**
Véhicules **Location**
Vente **Plus...**

www.togoannonce.com

Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure (Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

Reclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 19 Avril 2016

POLITIQUE/ELECTIONS LOCALES :

L'inconstance de l'Opposition togolaise

DÉCIDÉMENT, L'OPPOSITION togolaise a quelque chose de particulier : Vouloir quelque chose et son contraire à la fois. De toute façon, ce n'est pas nouveau. L'histoire politique récente du Togo nous en donne une panoplie d'exemples. L'annonce de la tenue des élections locales par le chef de l'Etat et les tergiversations de l'opposition ne font que confirmer l'inconstance de ces partis qui donnent l'impression de ne pas savoir ce qu'ils veulent.

"Sous la pression de la classe politique et des partenaires du Togo, le régime RPT/UNIR se résout enfin à prendre une initiative concernant le processus de décentralisation. Cependant, alors que la classe politique et les populations togolaises sont dans l'expectative d'une organisation consensuelle des élections locales, le gouvernement choisit encore une fois la fuite en avant, cherchant à imposer une démarche unilatérale dans la conduite du processus de décentralisation et des mesures qui constituent une violation de la Constitution et de la loi en vigueur sur la décentralisation" disait Eric Dupuis en fin de la semaine dernière, lors d'une conférence de la nébuleuse CAP 2015, ressuscité pour l'occasion .

L'incompréhensible gesticulation du CAP 2015

Il n'y a pas longtemps, après la fessée subie lors de l'élection présidentielle d'Avril 2015 et de la

communiqué que " sans avoir pris la peine de communiquer à l'opposition, malgré ses nombreuses demandes, les documents pertinents actuellement diffusés par les médias, et d'engager des discussions sérieuses avec la classe politique, le gouvernement s'emploie à exclure l'opposition de la préparation et de la mise-en-œuvre du processus de décentralisation". Mais diable, sont ils tombés sur la tête ou le font ils exprès.

Que cherchent ces partis du CAP 2015 dans les quartiers de Lomé et dans les villes de l'intérieur du pays tous les week-ends si ce n'est de parler de décentralisation et d'élections locales. Alors que reproche t on à Faure Gnassingbé et au gouvernement ?

N'est ce pas Mme Brigitte Kafui Adjamagbo de la CDPA qui est allée le weekend dernier dans le vieux quartier de Gnagna à Atakpamé parler de décentralisation et d'élections locales aux populations de la localité ? N'est ce



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

léthargie qui s'en est suivie, Jean Pierre Fabre et ses amis du CAP 2015 (Pas tous d'ailleurs), à la faveur des appels de la délégation de l'Union Européenne, se sont rappelés que le pays avait besoin d'élections locales et appelaient le Chef de l'Etat à les organiser illico presto.

Lors du vote du budget 2016 à l'Assemblée Nationale, on se souvient que Isabelle Améganvi et quelques députés du CAR se désolaient du fait qu'il n'y avait aucune ligne prévue à cet effet, que le gouvernement n'entendait pas les organiser et le criaient sur tous les toits.

Et voilà que le chef de l'Etat en parle avec des chefs traditionnels en les informant des tenants et des aboutissants. Jean-Pierre Fabre, le premier monte au créneau pour fustiger l'initiative prise par Faure Gnassingbé. A bien y réfléchir, c'est à ne rien comprendre.

pas Pascal Adoko du même parti qui est allé parler de décentralisation et d'élections locales aux femmes du marché d'Agbalépédo ?

N'est ce pas Jean-Pierre Fabre et les jeunes de son parti qui, hier, avaient initié des tournées dans les quartiers de Lomé pour parler de décentralisation et d'élections locales ? Mais alors que reproche-t-on à Faure Gnassingbé ? Qu'a-t-il fait lui ? N'est ce pas que lui aussi a parlé de décentralisation et d'élections locales aux chefs traditionnels du pays ? Est-ce un crime d'aller expliquer le processus à venir et les grands enjeux de ce scrutin aux togolais de la diaspora ? Mais diantre, que disait Faure Gnassingbé quand il a reçu les chefs traditionnels ?

Rappel de mémoire

Le 29 Mars 2016, quand le Chef de l'Etat s'adressait aux chefs traditionnels du Togo, son message à leur endroit ne différait pas de celui que l'opposition fait écho à chaque



Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson, présidente du CAP2015

coin de rue et à toutes les occasions qui leur sont offertes.

Dans son adresse au gardien des us et coutumes de notre pays, Faure Gnassingbé n'a fait que des annonces. Tenez, quelques extraits:

"Nous parlons des élections locales depuis des années. Plusieurs fois, la promesse a été faite que ces élections auraient lieu, y compris moi-même. Mais, on n'a jamais réussi à organiser ces élections. Une feuille de route a été proposée au gouvernement. Nous sommes obligés de tenir compte des avis des uns et des autres dont les avis des chefs traditionnels que vous êtes, parce que cette réforme va bouleverser la manière dont l'Etat a géré ses démembrements dans vos cantons, dans vos préfectures"(...) "Si vous regardez autour de nous, les autres pays ont déjà mis en œuvre, cette décentralisation. Et compte tenu des problèmes que nous avons connus, nous sommes restés un peu en marge de la réforme. Le chantier de la décentralisation devrait être attaqué après le retour de l'apaisement dans le pays, au lendemain des élections législatives de 2007 et de la présidentielle de 2010 : "Cela n'a pas été le cas et nous le regrettons tous".

Deux raisons" peuvent expliquer le retard. D'abord, le problème de consensus. Chacun avait un peu sa vision de la décentralisation, d'où il fallait harmoniser les points de vue. A cet égard, le débat a pu se faire avec plus ou moins d'intensité. Mais surtout l'idée a mûri et aujourd'hui, je crois que c'est un consensus dans la classe politique et au sein des populations que nous devons aller à la décentralisation"

"Le deuxième point : des lendemains électoraux difficiles que nous avons connus. A chaque fois, il y avait des contestations. Avant l'élection, on vient nous voir et on discute. Pendant l'élection, on pense que tout s'est bien passé et puis après l'élection, encore les contestations. Cette situation créait une certaine lassitude des populations. Ce qui ne nous donnait pas vraiment ni l'envie, ni la motivation de remettre ces élections locales à l'ordre du jour. A mon avis récemment, c'est ce qui a expliqué le retard que nous avons pris. Dieu merci, les présidentielles de 2015

se sont déroulées à la satisfaction de tous et de toutes et il n'y a pas vraiment de raison de ne pas y aller",

"Il y a eu une hésitation de notre part parce que, quand vous élisez les gens, notamment les conseillers municipaux, il faut des infrastructures pour abriter les nouvelles communes. Et vous voyez vous-mêmes parfois l'état des bâtiments des services de l'Etat dans vos contrées. Quand on fera les élections, on aura encore besoin d'autres bâtiments. Nous avons réfléchi et puis finalement nous nous sommes dits que s'il faut attendre de tout régler avant d'aller à ses élections locales, nous ne les ferons peut être jamais. Parfois, il faut pouvoir commencer dans des conditions difficiles et au fur et à mesure de votre marche, les choses vont s'améliorer. Et c'est le choix que nous avons fait".

"La décentralisation permet d'améliorer l'organisation administrative et de la rendre plus efficace en déléguant des pouvoirs à des élus locaux... nous devons tous œuvrer à son succès car l'objectif ultime est de faire reculer la pauvreté. Mais Le gouvernement ne peut pas agir tout seul. C'est pourquoi nous avons tenu à recueillir vos observations, vos suggestions et vos critiques pour mieux avancer".

Voilà en substance ce que le discours tenu par le Président de la République aux chefs traditionnels. Ce langage est il différent de celui tenu par Jean-Pierre Fabre, Kafui Adjamagbo et les autres leaders du CAP 2015 aux populations qu'ils rencontrent lors de leur meeting à Lomé et à l'intérieur du pays ?

De toute façon, le peuple est le seul maître. Il saura prendre parti au moment opportun. Mais pour le moment, il urge que l'opposition cesse ces folklores et ces propos qui ne sont d'ailleurs pas nouveaux.

Le processus électoral de la dernière élection présidentielle devrait servir de leçon au CAP 2015 pour que les mêmes erreurs ne se répètent plus. Le triste spectacle qu'il a commencé par offrir aux togolais actuellement ne fait rire personne. A force de jouer au yo-yo, on devient ridicule. Qu'on se l'entende pour dit.

Ali SAMBA

Zozo

LE CAP 2015 APPELLE LE GOUVERNEMENT À S'ASSEoir À L'ORGANISATION " UNILATÉRALE " DES ÉLECTIONS LOCALES

Après les réactions individuelles des responsables des partis politiques qui y sont membres, le Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) passe à l'offensive sur la question de la décentralisation et de l'organisation des prochaines élections locales.

En conférence de presse ce jeudi au siège de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) à Lomé, en présence de Jean-Pierre Fabre, les principaux acteurs de ce regroupement de quatre (4) partis politiques de l'opposition accusent le pouvoir de Faure Gnassingbé de chercher à imposer une " démarche unilatérale " dans le processus de décentralisation, en violation de la Constitution et de la loi en vigueur sur la décentralisation.

" Sans avoir pris la peine de communiquer à l'opposition, malgré ses nombreuses demandes, les documents pertinents actuellement diffusés par les médias, et d'engager des discussions sérieuses avec la classe politique, le gouvernement s'emploie à exclure l'opposition de la préparation et de la mise en œuvre du processus de décentralisation ", indique la déclaration liminaire de circonstance lue par le Secrétaire national chargé à l'organisation de l'ANC, Eric Dupuy.

Le CAP 2015 accuse concrètement le gouvernement de procéder à un " charcutage " des collectivités avec à la clé (i) la dissolution des villes chefs-lieux des préfectures dans " une nébuleuse de communes créées à des fins électoralistes ", (ii) la suppression de la qualité de collectivité territoriale conférée à la préfecture par la Constitution et la loi, et partant la suppression des conseils de préfecture et des élections préfectorales, (iii) la désorganisation des assemblées délibérantes élues et des maires " par le maintien d'une administration infra communale incarnée par les représentants du pouvoir centraux ".

" Le gouvernement doit faire marche arrière parce que même s'il veut utiliser la voie de projet de loi, dans un pays démocratique, un pays où les premiers responsables manifestent un certain respect pour les populations et pour la classe politique, et lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi important, avant d'en arriver au projet de loi, on prend la peine de consulter et de s'assurer qu'il y a un consensus ", a martelé la présidente de CAP 2015, Brigitte Adjamagbo Johnson. Pour le Secrétaire général du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), Pr Komi Wolou, la question des réformes politiques et de l'organisation des élections locales ne doit pas être perçue comme une " lutte " entre le pouvoir et l'opposition. " Malheureusement, c'est toujours dans cette logique que s'inscrit le gouvernement, lorsqu'on analyse ses actions " alors que, a-t-il soutenu, " il s'agit plutôt de s'asseoir pour vérifier quelle sera la meilleure solution pour faire avancer le pays ".

Source : © Afreepress

Zozo

CAMPUS-TOGO : LES PERSONNES HANDI-CAPEES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES DANS LES UNIVERSITES

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap est au cœur d'une rencontre de recyclage des délégués des différentes facultés et écoles des Universités publiques du Togo ce jeudi à Lomé. L'initiative fait partie d'un programme de l'association Visions Solidaires pour améliorer le rendement de ces personnes dans les études universitaires et vise à outiller les participants sur les mesures de prise en charge et l'accompagnement pédagogique des apprenants en situation de handicap au Togo. Elle est appuyée financièrement par l'ONG allemande Christoffel Blinden Mission (CBM). Selon le président de l'association organisatrice, Samir Abi, c'est une fierté de voir les personnes handicapées qui, autrefois juchées sur les routes et rues pour demander de quoi manger, arriver à faire des études universitaires. Mais, il faut agir rapidement pour les accompagner. " Les universités publiques du Togo accueillent de plus en plus de personnes en situation de handicap. C'est une fierté pour nous de voir que ces personnes qui autrefois étaient mendiantes au bord des routes, maintenant arrivent à faire l'effort d'arriver jusqu'à l'université. C'est le fruit du travail que fait l'Etat mais il se fait que la des personnes en situation de handicap n'est pas accompagnée pour faciliter leur plein épanouissement à l'université ", a-t-il déclaré.

Source : © Afreepress

AGRICULTURE : 15.000 EMPLOIS CRÉÉS EN CINQUANS

La grand-messe du monde agricole vient de s'achever à Kara (Nord Togo). Plus de 500 paysans y tiennent leur convention annuelle. L'occasion de dresser un état des lieux du secteur. Pour le ministre de l'Agriculture, Ouro-Koura Agadazi, le Programme d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), pivot de la relance, commencer à porter ses fruits.

En 5 ans, des réformes majeures ont été engagées. Prenez le volet de la sécurité alimentaire, la proportion des ménages ayant des difficultés à subvenir à leurs besoins a baissé de 17,7 points, passant de 49,5% en 2011 à 33,9% en 2015. Pour ce qui concerne la pauvreté monétaire en milieu rural, elle est passée de 73,4% en 2011 à 68,7% en 2015. Les politiques menées ont favorisé une structuration du monde agricole. Ainsi, 1.560 structures coopératives ont vu le jour.

Dans les filières végétales, on observe une augmentation exponentielle de la production induisant une bonne maîtrise de la sécurité alimentaire et un renforcement de la croissance économique avec un apport de l'ordre de 40% du secteur au PIB. La nette amélioration de la productivité a été rendue possible grâce aux nombreuses mesures prises, notamment la mise à disposition d'importantes quantités d'engrais et de semences améliorées à des prix fortement subventionnés, le relèvement du niveau de mécanisation, une amorce sensible de la maîtrise de l'eau, l'appui conseil de proximité avec le recrutement d'agents d'encadrement.

Dans le domaine des filières animales et halieutiques, tous les observateurs s'accordent à reconnaître que le Togo a fait des pas de géant tant dans la production que dans la maîtrise de la santé animale avec une couverture vaccinale de 90%. L'Etat et ses partenaires ont accordé des subventions, de l'ordre de 3,5 milliards de Fcfa, pour soutenir une centaine de projets innovants et 36 petites et moyennes entreprises agricoles. Toutes ces actions conjuguées dans le cadre du PNIASA ont généré la création de 15.000 emplois, dont 5.000 permanents.

Source : Savoir News

LES HOMMES METTENT LA MAIN À LA PÂTE

© Afreepress (Lomé, le 11 avril 2016)-La communauté d'Ahasomé (préfecture du Moyen-Mono) en collaboration avec Plan International Togo a célébré en différé le 31 mars 2016 la Journée Internationale de la Femme placée sous le thème : " Droits égaux et opportunités égales pour un Togo émergent d'ici 2030".

La célébration a été marquée par une sensibilisation du grand public sur les obstacles à l'égalité de droits entre homme et femme. Ces obstacles sont souvent liés aux considérations sociales, à l'exemple des travaux domestiques qui sont considérés comme des activités exclusivement réservées à la gent féminine, laissant peu de temps aux filles pour étudier.

La sensibilisation a eu lieu à travers un concours de cuisine peu ordinaire. Dans une ambiance festive, dix (10) hommes ont montré leur savoir-faire culinaire, bébé au dos afin de lever le tabou de la participation des garçons et des hommes aux tâches domestiques.

Cette activité de sensibilisation vise à encourager le partage des tâches entre filles et garçons pour un développement harmonieux et équitable.

ECONOMIE : La baisse des prix des matières premières pèse toujours sur la croissance

EN 2015, l'activité économique a ralenti en Afrique subsaharienne avec en moyenne une croissance du PIB de l'ordre de 3,0 %, au lieu des 4,5 % enregistrés en 2014. Il s'agit du taux de croissance le moins élevé depuis 2009, selon une étude de la Banque Mondiale.

Dans la dernière édition d'Africa's Pulse, la publication semestrielle du Groupe de la Banque mondiale qui analyse les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, l'institution de Breton Woods révèle que les prévisions de croissance pour 2016 restent moroses à 3,3 %, bien en-dessous du fort dynamisme que la région a affiché de 2003 à 2008 avec un taux de 6,8 %. La croissance économique devrait dans l'ensemble rebondir en 2017 et 2018 pour atteindre 4,5 % indique-t-elle.

Selon la Banque Mondiale, cette mauvaise performance tient à l'effondrement des cours des matières premières - en particulier ceux du pétrole qui ont chuté de 67 % entre juin 2014 et décembre 2015 - et à l'atonie de l'économie mondiale, surtout du côté des marchés émergents. " Dans certains pays, des facteurs internes, comme les pénuries d'électricité, la sécheresse, l'incertitude politique et des menaces pour la sécurité nationale sont venus aggraver les conséquences négatives de la baisse des prix des matières premières" fait remarquer la Banque qui indique qu'en revanche, l'embellie économique s'est poursuivie dans d'autres pays qui affichent toujours une croissance robuste. " C'est le cas des pays importateurs de pétrole tels que le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie, ou encore de la Côte d'Ivoire, qui a bénéficié d'un contexte économique favorable et d'une augmentation des investissements"



Le siège de la Banque mondiale

dit la Banque Mondiale. La mauvaise conjoncture internationale devrait continuer de nuire à l'économie de la région. De nombreux pays manquent de marges de manœuvre politique pour amortir ces chocs. Les perspectives de croissance économique en Afrique sont compromises par les retards dans la mise en œuvre de ajustements nécessaires face à la baisse des recettes tirées des exportations de matières premières et à l'aggravation des épisodes de sécheresse.

" Les pays sont en train de s'adapter à une conjoncture mondiale économique plus difficile mais les gouvernements devront redoubler d'efforts pour mobiliser davantage leurs ressources nationales. Cette tendance à la baisse des cours des matières premières, en particulier ceux du pétrole et du gaz, rend nécessaire la mise en œuvre de réformes susceptibles de libérer le potentiel de croissance en Afrique et de fournir une électricité abordable à la population ", a déclaré Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique.

A en croire la Banque Mondiale, quelques pays devraient enregistrer une croissance modérée. " Parmi les

pays en voie d'émergence, la croissance devrait s'accélérer au Ghana, tirée par la meilleure confiance des investisseurs, l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers et les efforts du gouvernement pour remédier aux problèmes de pénurie d'électricité. Au Kenya, la croissance devrait rester robuste grâce à la consommation des Kenyans et aux investissements dans les infrastructures publiques" indique-t-elle.

L'amélioration progressive de la situation en Angola, au Nigeria et en Afrique du Sud - premières économies de la région - devrait relancer l'activité en 2017-2018 dans un contexte de stabilisation des cours des matières premières et de mise en œuvre de réformes favorisant la croissance.

Les transports urbains sont 42 % plus chers en Afrique que dans les autres villes du monde

Pour la Banque Mondiale, l'Afrique ne doit pas rater l'occasion que lui offre le développement économique rapide de ses agglomérations. L'effondrement des prix du pétrole et des matières premières a porté un coup dur aux pays qui en sont richement dotés et a révélé l'ur-

gence de diversifier leur économie. Le potentiel économique de l'urbanisation et de villes bien administrées peut leur donner les moyens d'y parvenir, selon la Banque.

" Lorsqu'elles sont bien gérées, les villes qui se développent rapidement peuvent stimuler la croissance économique et la productivité. Pourtant, les villes africaines n'ont pas encore connu les retombées économiques escomptées, ni tiré parti de la productivité urbaine. Elles souffrent au contraire du coût élevé de la vie, de l'immobilier et des transports" dit la Banque.

L'institution financière pointe du doigt le logement et les transports qui sont particulièrement onéreux. " Les prix de l'immobilier sont disproportionnés par rapport aux niveaux de revenus (environ 55 % plus élevés). Les transports urbains (véhicules et services) sont 42 % plus chers que dans les autres villes du monde" indique le rapport de la Banque. Elle ajoute que les ménages et la population active ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation qui affecte également les entreprises. Des études réalisées dans plusieurs pays africains confirment que dans les villes africaines, les entreprises du secteur manufacturier paient des salaires nominaux plus élevés que les entreprises d'autres pays dans le monde ayant le même niveau de développement.

" Les décideurs politiques devront régler les problèmes structurels responsables de la mauvaise répartition du foncier, de l'urbanisation morcelée et de la faible productivité. Ce sera le seul moyen de construire des villes qui fonctionnent. Des villes abordables, " connectées ", où il fait bon vivre, et qui concentrent l'activité économique" conclut la Banque Mondiale.

Koudjoukabal

'L'avenir du franc CFA est entre les mains des pays africains'

RÉUNIS À Yaoundé pour leur sommet bisannuel, en compagnie du ministre français des Finances, Michel Sapin, les grands argentiers des 15 pays africains membres de la zone franc ont insisté sur la nécessaire 'diversification' de leurs économies et les 'efforts' à faire pour 'rationaliser les dépenses'.

Faire face au ralentissement mondial, sans tomber dans la spirale de la dette : les ministres des Finances de la zone franc ont tenté samedi de trouver des solutions pour relancer l'économie de la région, fortement menacée par la baisse des cours des matières premières.

"Nos pays sont confrontés aux problèmes de financement des économies, aux risques d'instabilité financière et à la faiblesse des échanges intra-régionaux", a souligné le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, à l'ouverture des débats auxquels assiste, Adjii Otèth Ayassor, le ministre d'Etat togolais, en charge de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement.

Les pays de la zone franc, composée de deux sous-ensembles



Les officiels lors de la réunion de haut niveau des "argentiers" du continent africain

(l'UEMOA en Afrique de l'Ouest et la CEMAC en Afrique centrale), ont vu leurs recettes chuter lourdement depuis 2014, en raison de la baisse des cours du pétrole, mais aussi du bois, du fer ou du coton.

Dans le même temps, plusieurs d'entre eux ont fortement augmenté leurs dépenses publiques, en investissant notamment dans de lourds projets d'infrastructures.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), les pays de la

CEMAC, les plus menacés par la baisse des cours, pourraient enregistrer un déficit de leurs comptes courants de 8% du PIB (Produit intérieur brut) en 2016, alors qu'ils se trouvaient dans une situation de quasi équilibre en 2013.

Une situation qui a poussé certains à contracter des emprunts auprès des marchés internationaux, à des taux frôlant parfois les 10%.

Les pays d'Afrique de l'Ouest comme le Togo qui ne sont pas pro-

ducteurs de pétrole demeurent à l'abri de la chute des cours mondiaux. Lomé bénéficie d'un contexte plutôt favorable avec un taux de croissance proche de 6%.

Le franc CFA est utilisé par 155 millions d'habitants ; il est lié à l'euro par un système de parité fixe. Pour garantir cette parité, les États africains doivent déposer 50% de leurs réserves de change auprès du Trésor français.

Ce lien fort avec la monnaie européenne est considéré par beaucoup comme un gage de stabilité. Mais le système est aussi accusé par certains économistes de freiner le développement de l'Afrique, en obligeant les États concernés à calquer leur politique monétaire sur celle de la zone euro.

Mais Michel Sapin s'est voulu rassurant : 'L'avenir du franc CFA est entre les mains des pays africains. C'est la décision des Africains qui s'impose, pas la décision de la France', a-t-il déclaré.

ENERGIE/IMPLANTATION ANARCHIQUE DE STATIONS D'ESSENCE : L'INCONSEQUENCE ET LA DUPLICITE DE SHELL TOGO

AVEC TOUS les efforts du Gouvernement pour améliorer le climat des affaires et la libre entreprise dans le but d'encourager des initiatives locales, nombre de citoyens avec des moyens de bord assez limités développent des activités génératrices de revenus.



L'ancienne station d'essence SHELL se trouvant juste de l'autre côté de la routes

Si ces derniers sont à encourager, ce n'est pas du tout le cas dans le monde pétrolier. S'il est à saluer la multiplicité des stations d'essence dans la capitale et à l'intérieur du pays, il sied cependant de relever leur développement parfois anarchique et de questionner les procédures et normes sécuritaires d'implantation desdites stations dans nos quartiers au mépris des normes de sécurité minimales pour les popula-

tes.

A ce niveau, l'on se demande si réellement un travail préalable de visite de terrain a été fait par les Services concernés en communion avec le Ministère des Mines avant la délivrance de l'agrément ? Le Corps des Sapeurs-Pompiers et les Services techniques de la Préfecture du Golfe ont-ils convenablement associé ou ont-ils fait leur travail avant l'autorisation accordée pour

fait leur travail préalable en toute indépendance avant l'implantation de la nouvelle station d'essence SHELL en face d'une autre SHELL ? La question qui taraude les esprits repose sur la mauvaise foi ou non des premiers dirigeants de la société pétrolière SHELL Togo en accompagnant et en autorisant la création d'une autre station SHELL, avec leurs pleines bénédictions, en face de l'ancienne qui est toujours opéra-

De la multiplicité anarchique des stations d'essence

Avec le développement de la filière des stations d'essence, une chose certes à stimuler, la question que le commun des mortels se pose, est de savoir si les normes sécuritaires d'implantation sont scrupuleusement respectées par toutes les parties notamment les grandes sociétés pétrolières comme SHELL Togo, le Ministère des Mines et de l'Energie, le Corps des Sapeurs-Pompiers et les Services techniques de la Préfecture concernée qui devraient préalablement jouer leur partition.

Des stations d'essence à l'image des étalages des bonnes femmes au bord des routes

Aujourd'hui, avec cet entrain pour le secteur pétrolier on assiste malheureusement à des implantations de stations d'essence en désordre avec l'encouragement et la complicité des grandes sociétés pétrolières qui au-delà de la recherche rien que de leurs profits immédiats, compromettent sérieusement la sécurité des populations mais surtout les affaires de leurs partenaires qui investissent des dizaines de millions dans ce business.

Le cas le plus déplorable et très inquiétant aujourd'hui se signale dans le périmètre du Bar Madiba ou Marché Adidogomé Assiyéyé.

En 2013, une station d'essence griffée SHELL était visible. Quelques mois à peine le début des activités de ladite station SHELL dans les environs, à peine 30 mètres, une autre station OANDO vient développer ses activités concurren-

tionnelle et dont aujourd'hui le chiffre d'affaires devrait chuter ou subir un coup fatal ? Est-ce encore et toujours dans une stratégie de développement du réseau pétrolier et surtout de la multiplicité de ses stations que SHELL Togo agirait ainsi ?

La où le bât blesse et interroge la conscience humaine, c'est l'implantation encore depuis quelques semaines d'une troisième station d'essence, cette fois SHELL, dans le même périmètre restreint et de surcroît en face de l'ancienne SHELL déjà existante et opérationnelle.

SHELL contre SHELL ou la primauté du business aveugle et sournois ?

Rappelons que dans la procédure d'obtention de l'agrément d'implantation ou d'autorisation de station d'essence, interviennent le Ministère des Mines et de l'Energie, le Corps des Sapeurs-Pompiers et les services techniques de la Préfecture concernée.

La grande interrogation actuelle est de savoir si dans un premier temps, les départements concernés et cités plus haut ont effectivement

plus grande que l'ancienne. La distance de 70 mètres environ entre les deux stations d'essence SHELL est-elle réglementaire ?

En autorisant l'installation d'une nouvelle station SHELL à moins de 100 mètres et surtout face à face, la direction de SHELL Togo n'est-elle pas en train de saboter les affaires de son partenaire premier ? Et si l'ancien partenaire n'arrivait plus à honorer ses engagements envers la direction de SHELL Togo, qu'advient-il ?

De la question des normes sécuritaires

Dans l'ensemble, en encourageant et surtout en autorisant l'implantation de deux stations d'essence face à face, SHELL Togo fait-elle fi des questions de sécurité devant concourir au développement de ses stations déjà qu'une autre station OANDO est dans le même périmètre environ également sans respect préalable des normes de sécurité ?

S'il survenait une explosion dans une des stations d'essence, ne met-on pas en danger la vie des populations riveraines et celles de Lomé en général ? A-t-on réellement pensé au bien-être des populations avant de procéder ainsi ?

Avec trois stations d'essence contiguës, et dans un périmètre de 100 mètres globalement, comment le Corps des Sapeurs-Pompiers arri-



La nouvelle station d'essence arborant la nouvelle enseigne de SHELL

rait-il à opérer s'il y avait une explosion ?

En somme, quelle mouche a pu piqué la direction de SHELL Togo à implanter une nouvelle station en face d'une ancienne déjà existante et opérationnelle avec un nouveau Logo plus alléchant et des publicités de vente de produits non effectifs pour l'instant ?

N'y a-t-il pas une volonté manifeste de faire couler les affaires du premier propriétaire de la station SHELL sur le même alignement que le Bar Madiba et contiguë au Supermarché Dauphine ?

En quoi a consisté le rôle du Ministère de l'Environnement, selon les nouveaux textes, sensé émettre également son avis avant l'implantation de nouvelles stations d'essence ?

Les stations d'essence au Togo sont-elles assimilables à des épicerie ou des étalages aux abords du marché Assivivo ?

A suivre....

Crédo TETTEH

Zozo

LOMÉ BIEN TÔT DOTÉ D'UN NOUVEAU SCHEMA D'URBANISME EN REMPLACEMENT DE CELUI DE 1981:

La capitale togolaise, Lomé, va en grandissant. Avec près de 24% de la population togolaise, elle est en proie à une extension de l'occupation spatiale. Cependant, cette situation est doublée de déséquilibres structurels et des dysfonctionnements défavorables à un développement harmonieux du territoire. En conseil des ministres ce jeudi sous la conduite du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le gouvernement veut prendre à bras le corps ce problème en dotant la ville la plus importante du Togo d'un nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Grand Lomé, en remplacement de celui de 1981.

Une fois élaboré, indique le communiqué ayant sanctionné la réunion hebdomadaire du gouvernement, " le nouveau plan en cours d'élaboration devra permettre de faire le diagnostic territorial du grand Lomé, de mettre en cohérence au niveau de l'agglomération, les pratiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité urbaine et d'équipements sociaux et marchands ; et d'élaborer des propositions d'aménagement et d'urbanisme spécifique pour les différents secteurs de la ville " .

Ce nouveau schéma d'aménagement et d'urbanisme, continue le texte, " contribuera ainsi à coordonner les programmes locaux d'urbanisation et doter la grande agglomération de Lomé d'un document de référence et de mise en cohérence pour la réglementation et la gestion rationnelle de l'espace urbain " .

Au cours des travaux, le gouvernement s'est aussi attaqué à un autre texte datant de 1981. Il s'agit de la loi relative à la liberté d'association au Togo. Un nouveau projet de loi de correction de cette législation a été pris.

" Le présent projet de loi vise à corriger les limites de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations actuellement en vigueur, et à régir le domaine de la création et de la gestion des structures associatives " , peut-on lire dans le communiqué.

Source : @Afreepress

LE CONCOURS STARTUPPER DE L'ANNEE DE TOTAL TOGO DEVOILE SES LAUREATS : MOBILE LAB ENLEVE LE 1ER PRIX

Après la phase de lancement du concours Startupper de l'année lancée en octobre 2015, le groupe pétrolier Total Togo initiateur du concours a primé ce jeudi lors d'une cérémonie de remise de prix qui s'est déroulée à l'Université privée Défittech II de Lomé, les trois (3) meilleurs candidats retenus.

Le premier (1er) prix d'une valeur de 9.500.000 francs CFA va à Dodji Aglaglo, porteur du projet Mobile Lab, suivi de Diahini latifou (2ème) avec son projet Antivol technologique et de Adjéyi Kokou

Mawulikplimi (3ème) avec Imo lab qui ont respectivement reçu des enveloppes d'une valeur de 6.000.000 de francs et 4.000.000 de francs CFA. La cérémonie de remise s'est déroulée en présence du Directeur général de Total Togo, Andrien Béchonnat et de la Directrice du Fonds d'appui à l'initiative économique des jeunes (FAIEJ) Sahouda Gbadamassi Mivedor.

Selon Aglaglo Dodji, 1er lauréat, le projet Mobile Lab est un laboratoire scientifique qui propose des matériels de laboratoires aux établissements scolaires et qui se déplace également dans des écoles pour organiser des travaux pratiques et des recherches scientifiques.

Le concept Mobile Lab consiste à fabriquer des matériels de laboratoire dans les matières scientifiques notamment les mathématiques, les sciences physiques et les sciences de la vie et de la terre et aller vendre à des établissements.

" Si le jury nous a fait confiance, c'est à cause des problèmes actuels parce que la Banque mondiale recommande aux Etats africains de mettre un accent particulier sur l'éducation et c'est pourquoi il faut encourager les autres établissements à avoir des laboratoires scolaires et ou trouver des matières pour équiper ces laboratoires.

C'est en cela que Mobile Lab intervient en fabriquant des matériels de laboratoires qu'il va vendre " , a déclaré Aglaglo Dodji.

Source : @Afreepress

ZOZO

LYDIA LUDIC-TOGO À L'EPP
HÉDZRANAWOÉ POUR CRÉER
LES CONDITIONS DE SALUBRITÉ

La société de jeux et de loisirs, Lydia Ludic-Togo, filiale du Groupe espagnol PEFACO, a encore marqué son soutien aux projets sociaux en appuyant financièrement l'Association Culture plus qui œuvre dans les domaines de la culture,

de l'éducation, du social, de la sécurité routière et de l'environnement.

Aux côtés de cette association ce vendredi, les responsables de Lydia Ludic-Togo ont offert à l'Ecole primaire publique (EPP) Hédzranawoé Annexe des matériels sanitaires composés de paniers, de brochettes, de pelles, de coupe-coupe, des arrosoirs et de balais qui serviront à nettoyer proprement l'établissement bénéficiaire.

C'est au cours d'une cérémonie placée sous le thème : " un corps sain et une éducation saine dans un environnement sain ", à laquelle ont pris part tous les élèves de cette école.

Représentant le Directeur général de Lydia Ludic-Togo, Edouard Alioune N'Diaye a fait savoir que la présence de sa structure se justifie à plus d'un titre.

" Le mois dernier, nous avons été saisis par la Direction générale de notre Groupe PEFACO sur le thème de l'environnement. En principe, nous avons eu au mois de mars, une mission pour l'environnement et c'est ainsi que l'Association Culture Plus nous a présenté son projet visant justement la salubrité des écoles, le reboisement des écoles, la présence d'arbres dans les écoles et surtout la propreté en général ", a laissé entendre le Directeur commercial de la société espagnole.

Pour Mohamed Awari, président de l'Association Culture plus, le choix porté sur l'EPP Hédzranawoé est que c'est un établissement qui est exposé à toutes sortes de situations insalubres. " L'établissement n'est pas clôturé et à ses alentours, il y a des déchets, des personnes viennent déposer leurs déchets solides. Aussi, l'établissement ne dispose pas d'assez d'arbres, c'est tout cela qui nous a marqué ", a-t-il précisé...

Source : © Afreepress

SIDA : LA PRÉSENCE DU TOGO
VIVEMENT SOUHAITÉE PAR
L'ONUSIDA À NEW YORK
EN JUIN PROCHAIN

En juin prochain à New York aux Etats-Unis d'Amérique, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier vont se réunir sous l'égide de Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies afin de s'approprier la nouvelle stratégie pour la réponse à l'horizon 2016-2020 de l'ONUSIDA pour vaincre définitivement le Sida.

Il s'agit de réduire à zéro les nouvelles infections, à zéro les décès liés au sida et de réduire à zéro les discriminations du sida. Le Togo a été convié à cette rencontre par le Secrétaire général de l'ONU.

Les détails de l'importance de cette réunion de haut niveau ont été au centre d'un entretien entre le Premier ministre togolais, Komi Sélom Klassou, la Coordinatrice du Système des Nations Unies, Khadiata Lo N'Diaye et le Directeur pays de l'ONUSIDA au Togo, Dr Christian Mouala.

" Cette réunion de haut niveau est un temps fort dans le travail de l'ONUSIDA qui a permis des progrès énormes dans la lutte contre le sida. Nous arrivons aujourd'hui à un tournant et l'ONUSIDA propose cette stratégie. Nous pensons que cette nouvelle politique de l'ONUSIDA va être endossée par les chefs d'Etat et de gouvernement qui sont invités à cette réunion ", a déclaré Mme N'Diaye à la sortie de l'audience accordée par le chef du gouvernement. Au Togo, les personnes vivant avec le VIH/Sida sont estimées à 110.000 dont 57% connaissent leur statut sérologique, 43% ont accès aux traitements antirétroviraux et 2% seulement ont une charge virale indétectable.

Source : © Afreepress

CEDEAO/GESTION DES NORMES :
Réunion sur les organismes de normalisation à Lomé

Une quarantaine de responsables des organismes de normalisation des quinze (15) Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont en réunion du Comité technique de gestion (TMC) du principe et du modèle d'harmonisation des normes (ECOSHAM).



La table d'honneur à l'ouverture de la Réunion

Ouverte ce lundi à Lomé par le Secrétaire général du ministère du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Barouma Bamana, cette rencontre a vu la participation du Commissaire de l'Industrie et de la promotion du secteur privé de la CEDEAO, M. Kalilou Traoré, du Coordonnateur régional programme fortification des aliments de Helen Keller International (HKI), Africa, Zaoro Touaoro, le Secrétaire général de l'Organisation africaine de la normalisation (ORAN), Hermogène Nsengimana et le président du TMC, Félix Nyado.

Les travaux qui vont durer trois (3) jours, permettront aux participants de disposer d'un programme hiérarchisé suivant les priorités qu'ils auront à retenir de façon consensuelle pour sortir des documents de qualité et à proposer à l'adoption des Ministres de la CEDEAO en charge de la qualité le 15 avril prochain à Lomé.

" La Culture qualité est l'un des soucis majeurs des autorités togolaises. A cet effet, une loi-cadre et son décret d'application relatifs à l'organisation du schéma national d'harmonisation des activités de la normalisation, d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie de l'environnement et de la promotion de la qualité ont été adoptés ", a indiqué le Secrétaire général du

ministère du Commerce.

Ce cadre juridique selon lui, permet de créer un environnement technique homogène transparent et crédible, susceptible d'inspirer confiance aux agents économiques et aux utilisateurs. Il a précisé que ce cadre permet en outre de soutenir la com-

Il assure également un niveau élevé de protection des consommateurs, une libre circulation des biens et services, a-t-il conclu.

Le Coordonnateur régional programme fortification des aliments d'Helen Keller International (HKI), Africa, Zaoro Touaoro, a souligné



Une vue partielle des participants à la réunion

pétitivité en améliorant la compétence technique des fabricants, des laboratoires, des organismes de certification, d'inspection et d'accréditation ainsi que la transparence des procédures d'évaluation de la conformité dans tous les domaines.

que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Mémoire d'entente signée en 2013 entre la Commission de la CEDEAO et HKI, en vue de promouvoir la fortification des aliments dans les Etats membres, vise à finaliser et soumettre à l'approbation des Ministres, les projets de normes harmonisés.

"Depuis 2002, Helen Keller International (HKI) travaille dans le domaine de la fortification des aliments et dans le cadre de la lutte contre les carences en micro nutriment notamment les carences en vitamines A.

Depuis 2002, nous accompagnons, les Etats membres de la CEDEAO à mettre en place un programme de fortification des aliments et à ce jour, 14 des quinze pays de la CEDEAO ont rendu obligatoire la fortification de la farine de blé en fer et acide folique ; d'ailleurs le Togo a rendu d'application obligatoire par un décret présidentiel et

pour la fortification de l'huile en vitamine A, ce qui est de lutter contre la carence en vitamine A. Douze des quinze pays ont rendu obligatoire la fortification de l'huile en vitamine A ", a-t-il laissé entendre.

Pour lui, tous ces pays aussi ont rendu obligatoire l'iodation universelle du sel et dans chaque pays avec ses propres normes. " Nous sommes dans une communauté économique et il faut harmoniser ses normes c'est pourquoi nous soutenons la CEDEAO pour harmoniser les normes de fortification des aliments et à la suite de l'approbation par les ministres Helen Keller International et les autres partenaires comme l'UNICEF vont appuyer ces pays pour la mise en œuvre des normes harmonisées en appuyant les structures de contrôle de qualité ", a-t-il ajouté.

Le Commissaire de l'Industrie et de la promotion du secteur privé de la CEDEAO, M. Kalilou Traoré a pour sa part souligné que les normes ont des significations sur lesquelles les opérateurs économiques et les pays s'entendent et sur lesquelles on peut se baser pour développer les échanges.

" La CEDEAO a pour l'une des

missions principales, la construction des marchés régionaux. On ne peut pas construire un marché si les pays ne s'entendent pas sur des significations qui doivent permettre d'apprécier la valeur des échanges marchandes. Nous avons mis en place un système d'harmonisation des normes entre les pays pour qu'il n'y ait pas des normes pour le Togo, le Nigeria, le Mali, et pour qu'il y ait une norme et une seule pour chacune des marchandises qui font l'objet d'échange ", a-t-il conclu.

Sont membres de la CEDEAO le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, et le Togo. Cette rencontre va adopter de nouvelles normes qui seront proposées le vendredi 15 avril à la réunion des ministres pour une validation politique.

Afreepress



M. Kalilou Traoré, Commissaire Industrie et promotion du secteur privé de la CEDEAO, se prêtant aux questions des journalistes



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**
Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...
on s'en occupe!*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40